

SESSION DE 2008

---

**CONCOURS EXTERNE  
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS AGRÉGÉS**

Section : ARTS

Option A : ARTS PLASTIQUES

ÉPREUVE ÉCRITE D'HISTOIRE DE L'ART

Durée : 6 heures

---

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

## SUJET

**« [...] Les ruines d'un édifice signifient que d'autres forces et d'autres formes, celles de la nature, se sont développées et ont remplacé ce qui, de l'œuvre d'art, est détruit et a disparu, et qu'une nouvelle totalité, une unité particulière est née de ce reste d'art qui vit encore en elles et de cette part de nature qui vit déjà en elles . »**

G. Simmel, « Les ruines. Un essai d'esthétique » (1907), tr. fr. in : *La parure et autres essais*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1998, pp. 112-113

**En vous appuyant sur cette citation et sur des exemples précis d'œuvres, vous montrerez comment « les ruines » sont devenues un sujet artistique.**